Décision nº CODEP-DAJ-2026-041201 du directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sureté nucléaire et de radioprotection du 3 novembre 2026 portant délégation de signature aux membres du personnel représentant l'Autorité de sureté nucléaire et de radioprotection au sein des comités de pilotage des projets communs de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE

Le directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu le code de l'environnement ;

Vu la décision n° CODEP-CLG-2025-047946 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 24 juillet 2025 portant délégation de son pouvoir en matière de passation de certaines conventions, notamment le 2° de son article 1er ;

Vu la décision n°2026-DC-051 de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 10 juillet 2026 relative à l'organisation et au fonctionnement des services de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA Fire Risk Assessment through Innovative Research (FAIR) project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) RBHT Phase II Project »;

Vu l'accord « Agreement on the OECD-IRSN CABRI Water loop project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Studsvik Cladding Integrity Project (SCIP V) » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) ROSAU Phase 2 Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) POLCA Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Fukushima Daiichi Nuclear Power Station Accident Information Collection and Evaluation (FACE) Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Framework For Irradiation Experiments II (FIDES II) » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Fire Incident Records Exchange Project (OECD/NEA FIRE) – Phase Eight 2026-2028 » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) International Common-Cause Failure Data Exchange Project (ICDE) – Phase 9 » ;

Vu l'accord « Agreement Component Operational Experience, Degradation and Ageing Programme (CODAP) – Phase 5 2024-2026 » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) QUENCH-Accident Tolerant Fuels (ATF) phase II Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) «THAI Experiments on Mitigation measures, and source term issues to support analysis and further Improvement of Severe accident management measures» (THEMIS) phase II Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) LOFC Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Studsvik Material Integrity Life Extension (SMILE) Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) ATLAS Phase 4 Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Thermodynamic Characterisation of Fuel Debris and Fission Products Based on Scenario Analysis of Severe Accidents Progression Phase 2 (TCOFF-2) » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) International RegLab Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Experiments on Source Term For Delayed Releases (ESTER) Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Studsvik Cladding Integrity Project (SCIP IV) » ;

Vu l'accord «Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Experimental Thermal Hydraulics for Analysis, Research and Innovations in NUclear Safety ETHARINUS PROJECT » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) ROSAU Project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) THAI Experiments on Mitigation measures, and source term issues to support analysis and further Improvement of Severe accident management measures THEMIS project » ;

Vu l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) QUENCH-Accident Tolerant Fuels (ATF) phase II Project »,

Décide :

Article 1er

Délégation est donnée à M. Laurent BOUILLOUX, adjoint au directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE FAIR, tous actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;

- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA Fire Risk Assessment through Innovative Research (FAIR) project ».

.

Article 2

Délégation est donnée à Mme Joëlle FLEUROT, chargée de mission auprès du directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentante de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE RBHT-II, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) RBHT Phase II Project ».

Article 3

Délégation est donnée à M.Olivier MARCHAND, adjoint au directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE CIP, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Steering Committee, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Steering Committee,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD-IRSN CABRI Water loop project ».

Article 4

Délégation est donnée à M. Olivier MARCHAND, adjoint au directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE SCIP-V, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Studsvik Cladding Integrity Project (SCIP V) ».

Article 5

Délégation est donnée à M. Jean-Marc RICAUD, adjoint à la cheffe du service des accidents majeurs (SAM), au sein de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE ROSAU-II, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) ROSAU Phase 2 Project ».

Article 6

Délégation est donnée à Mme Joëlle FLEUROT, chargée de mission auprès du directeur de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE POLCA, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) POLCA Project ».

Article 7

Délégation est donnée à M. Marc BARRACHIN, adjoint à la cheffe du service des accidents majeurs (SAM), au sein de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE FACE, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;

- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Fukushima Daiichi Nuclear Power Station Accident Information Collection and Evaluation (FACE) Project ».

Article 8

Délégation est donnée à Monsieur Olivier MARCHAND, adjoint au directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE FIDES-II, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Governing Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Governing Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Framework For Irradiation Experiments II (FIDES II) ».

Article 9

Délégation est donnée à M. Christian MUN, chef du service des agressions internes et des risques industriels (SA2I), au sein de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE FIRE-8, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation ;

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Fire Incident Records Exchange Project (OECD/NEA FIRE) – Phase Eight 2026-2028 ».

Article 10

Délégation est donnée à Mme Kimlee BOURGEOIS, ingénieure évaluation des risques en sûreté au sein du service de la conduite des réacteurs et des études probabilistes de sûreté (SCEPS), au sein de la direction de l'expertise, de la recherche et d'appui à l'autorité technique (DERT), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE ICDE-9, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;

- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation ;

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) International Common-Cause Failure Data Exchange Project (ICDE) – Phase 9 ».

Article 11

Délégation est donnée à Mme Florence CROMBEZ, chargée d'études EPS au sein du service de la conduite des réacteurs et des études probabilistes de sûreté (SCEPS), au sein de la direction de l'expertise, de la recherche et d'appui à l'autorité technique (DERT), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE CODAP-5, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement Component Operational Experience, Degradation and Ageing Programme (CODAP) – Phase 5 2024-2026 ».

Article 12

Délégation est donnée à M. Olivier MARCHAND, adjoint au directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE QUENCH-ATF-II, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) QUENCH-Accident Tolerant Fuels (ATF) Phase-II Project ».

Article 13

Délégation est donnée à Mme Joëlle FLEUROT, chargée de mission auprès du directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE THEMIS-II, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) «THAI Experiments on Mitigation measures, and source term issues to support analysis and further Improvement of Severe accident management measures» (THEMIS) phase II Project »».

Article 14

Délégation est donnée à Mme Joëlle FLEUROT, chargée de mission auprès du directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE LOFC, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) LOFC Project ».

Article 15

Délégation est donnée à M. Gauzelin BARBIER, chargé de mission auprès du directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE SMILE, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Studsvik Material Integrity Life Extension (SMILE) Project ».

Article 16

Délégation est donnée à Mme Joëlle FLEUROT, chargée de mission auprès du directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du

comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE ATLAS-IV, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) ATLAS Phase 4 Project ».

Article 17

Délégation est donnée à M. Marc BARRACHIN, adjoint à la cheffe du service des accidents majeurs (SAM), au sein de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE TCOFF-II, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Thermodynamic Characterisation of Fuel Debris and Fission Products Based on Scenario Analysis of Severe Accidents Progression Phase 2 (TCOFF-2) ».

Article 18

Délégation est donnée à M. Ben Mekki AYADI, chef du programme expertise augmentée au sein de la direction de l'expertise, de la recherche et d'appui à l'autorité technique (DERT), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE REGLAB, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier :

- l'approbation du budget, du programme de travail et de leurs modifications ;
- l'approbation des rapports financiers annuels, les appels à contribution et les paiements associés ;
- l'approbation des comptes-rendus des réunions du Management Board ;
- la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,

conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) International RegLab Project ».

Article 19

Délégation est donnée à M. Laurent BOUILLOUX, adjoint au directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE ESTER, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation, conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Experiments on Source Term For Delayed Releases (ESTER) Project».

Article 20

Délégation est donnée à M. Olivier MARCHAND, adjoint au directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE SCIP-IV, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation, conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Studsvik Cladding Integrity Project (SCIP IV) ».

Article 21

Délégation est donnée à Mme Joëlle FLEUROT, chargée de mission auprès du directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentante de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE ETHARINUS, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation,conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) Experimental Thermal Hydraulics for Analysis, Research and Innovations in NUclear Safety ETHARINUS PROJECT ».

Article 22

Délégation est donnée à M. Jean-Marc RICAUD, adjoint à la cheffe du service des accidents majeurs (SAM), au sein de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE ROSAU, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation, conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) ROSAU Project ».

Article 23

Délégation est donnée à Mme Joëlle FLEUROT, chargée de mission auprès du directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE THEMIS, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation, conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) THAI Experiments on Mitigation measures, and source term issues to support analysis and further Improvement of Severe accident management measures THEMIS Project ».

Article 24

Délégation est donnée à M. Olivier MARCHAND, adjoint au directeur de la direction de la recherche et de l'expertise en sûreté (DiRES), à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint en charge des affaires générales, et comme représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection au sein du comité de

pilotage du projet commun de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE QUENCH-ATF, l'ensemble des actes, décisions et documents relevant des compétences du Management Board, et en particulier la gestion des résultats du projet lors de la période de non-divulgation, conformément aux stipulations de l'accord « Agreement on the OECD Nuclear Energy Agency (NEA) QUENCH-Accident Tolerant Fuels (ATF) Project ».

Article 25

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 3 novembre 2026.

Signé par :

Le directeur général adjoint en charge des affaires générales de l'ASNR,

Daniel DELALANDE